Vaccination anti-grippe en pharmacie : les médecins montent au créneau

Abderrahim DERRAJI - 2014-10-22 07:00:09 - Vu sur pharmacie.ma

Hormis la généralisation annoncée du tiers payant, le projet de loi de santé présenté la semaine dernière en conseil des ministres par Marisol Touraine concentre les critiques des médecins pour un tas d'autres raisons. L'une des mesures massivement rejetée est celle visant à un transfert de certaines tâches. Le projet de loi prévoit d'autoriser les pharmaciens à pratiquer certaines vaccinations, dans un premier temps celle contre la grippe saisonnière. Objectif affiché par le gouvernement : faire progresser la couverture vaccinale, de fait très basse en ce qui concerne l'immunisation contre la grippe. En effet, même si aucun tarif n'a encore été discuté ou évoqué, certains suggèrent que cet acte pourrait être rémunéré 10 euros aux pharmaciens (l'équivalent du tarif infirmier), soit un coût bien plus faible que celui d'une consultation médicale. >

Les syndicats de médecins cependant sont vent debout contre une telle mesure. Dans le Parisien, le président de la confédération des syndicats médicaux français (CSMF), Jean-Paul Ortiz se montre très circonspect. Les problèmes sont multiples note-t-il qui concernent les défauts de traçabilité jusqu'au recueil des contre-indications. « Vacciner n'est pas un acte anodin » insiste-t-il, regrettant qu'au prétexte de vouloir étendre la vaccination, on risque de la banaliser. Même regard au sein de MG France dont un communiqué du 17 octobre fait la liste de l'ensemble des dispositions les plus contestables du projet de loi et qui place en tête le transfert de certaines vaccinations aux pharmaciens ou aux sages-femmes. Enfin, d'une manière générale la colère est montée d'un cran chez les médecins généralistes : l'Union nationale des omnipraticiens français (UNOF) a en effet annoncé sa volonté de faire grève durant les fêtes de fin d'année.